

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI : les deux côtés de la médaille!

**Sainte-Adèle, le mercredi 18 février 2015 — Contrairement à ce que dit le ministre François Blais, un nombre important de jeunes seront exclus des ententes avec les 110 carrefours jeunesse-emploi du Québec.**

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, a bel et bien autorisé la signature d'ententes avec l'ensemble des carrefours jeunesse-emploi (CJE) du Québec. Toutefois, le virage à 180 degrés imposé par le Ministère s'apparente à un véritable coup de force, dans un total manque de respect envers ses partenaires de longue date.

En effet :

- Les Conseils d'administration des CJE ont eu 9 jours, à la fin novembre 2014, pour signifier à la direction d'Emploi-Québec leur intention de poursuivre un partenariat de plus de 15 ans.
- À la fin janvier, après des semaines d'attente sans information, les directions des CJE ont eu 14 jours pour transformer leur mission en achat de service, au profit des Centres locaux d'emploi (CLE). Tout devait être remis le 6 février 2015 à midi.
- Par cette opération, les CJE ont perdu leur subvention pour soutenir leur mission. Du même coup, ils ont perdu leur capacité de développer un plan d'action local. Des pans complets de services et d'initiatives jeunesse vont disparaître dans chaque communauté.

Monsieur le ministre Blais est complètement dans le déni lorsqu'il utilise un ton léger pour parler de ces nouvelles ententes convenues avec l'ensemble des CJE. Nous croyons, au contraire, qu'elles auront de lourdes conséquences sur les services offerts à la jeunesse du Québec :

### **Des milliers de jeunes ne pourront plus recevoir les services des CJE!**

- À partir du 1<sup>er</sup> avril 2015, les CJE devront exclure les étudiants, les travailleurs autonomes, les jeunes adultes en emploi précaire, les jeunes en réflexion pour un avenir meilleur, les jeunes en quête d'information, etc.
- Leurs interventions seront encadrées de façon stricte, contrôlées par un cadre administratif et financier rigide. Le profil des jeunes qui auront accès aux services des CJE sera accepté ou refusé en fonction des priorités des CLE.
- Il est fini ce temps où tous les jeunes qui frappaient à la porte de leur CJE se faisaient accueillir d'un « **Salut, qu'est-ce que je peux faire pour toi aujourd'hui?** »
- Les CJE seront mis en compétition avec les 300 organismes œuvrant en employabilité. Tout le monde visera la même clientèle, alors qu'à ce jour chacun avait sa mission propre et son offre de service à la jeunesse, originale et adaptée à son milieu.
- Comment les jeunes pourront-ils participer au boum de l'emploi promis (725 000 emplois disponibles entre 2013 et 2017, selon le ministre) alors qu'une grande partie de ceux-ci n'auront plus accès au soutien offert par leur CJE?

Les CJE auraient souhaité collaborer avec le Ministère pour trouver une formule inclusive. Selon nous, l'impact évident de ce coup de force sera qu'un nombre important de jeunes sera mis de côté. Ceux-ci auront de la difficulté à participer pleinement au développement social et économique du Québec, contrairement à ce que dit le ministre dans son communiqué.

Qu'à cela ne tienne, les CJE du Québec sont en train de faire le bilan des pertes pour la jeunesse et pour leur communauté. Un Groupe stratégique de 44 CJE se mobilise actuellement pour proposer au gouvernement des alternatives, afin d'assurer l'accès de tous les jeunes du Québec à leur CJE.

Quelle tristesse, monsieur le ministre Blais... Pourtant, votre gouvernement a entre les mains un instrument puissant et unique, véritable patrimoine communautaire au service de notre jeunesse. Il faut protéger cet investissement crucial pour le Québec.

— 30 —

Source :

**Marie-Claude Desjardins** – Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec  
450-745-1300

Renseignements :

**Cathie Desmarais** – Carrefour jeunesse-emploi Desjardins, 418-833-6008

**Diane Hamelin** – Carrefour jeunesse emploi des Moulins, 450-492-0088

**Nicholas Imonti** – Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville, 514-912-8179

**Ronald Ménard** – Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure, 418-534-3993

**Martine Morissette** – Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais, 819-561-7712

**Yves Picard** – Carrefour jeunesse-emploi Marquette et Ouest-de-l'Île, 514-914-3497